



3 février 2025

Politique du personnel

Résultats des enquêtes de satisfaction du personnel administratif et enseignant

L'Etat du Valais a lancé en 2024 une enquête de satisfaction de l'ensemble du personnel administratif et enseignant. Les deux sondages ont été réalisés dans le respect de l'anonymat et de la protection des données. Pour la première fois, ils ont été menés de manière coordonnée auprès du personnel de l'administration et du personnel enseignant. Globalement, l'ensemble du personnel est impliqué, motivé et satisfait de sa situation professionnelle. Il relève toutefois l'augmentation permanente de la charge de travail et du stress qui en découle. Il sera important de prendre en considération ce constat dans l'élaboration de mesures pour les années à venir.

Personnel administratif

La sixième édition de l'enquête de satisfaction du personnel administratif a obtenu un taux de réponse de 69%. Les résultats révèlent que les personnes questionnées apprécient la diversité de leur travail (88%), sont motivées (80%) et s'identifient à leur travail. En effet, 83% des collaborateurs et collaboratrices opteraient à nouveau pour l'administration cantonale si le choix venait à se représenter et 72% véhiculent à l'extérieur une image positive de leur employeur. Parallèlement, le soutien par les cadres a augmenté grâce à la mise en place et au développement du programme en lien avec les compétences de conduite. Les mesures de conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle mises en place par l'Etat du Valais, telles que les formes flexibles de lieu et de temps de travail, sont appréciées par le personnel. Le sondage relève toutefois que la charge de travail est très importante pour 78% des collaborateurs et collaboratrices et continue à croître depuis la dernière enquête. Il révèle ainsi que 42% des sondés estiment que leur état de stress est fort, voire très fort.

Le Conseil d'Etat est conscient de l'importance d'une politique du personnel attractive et moderne. Il a mis en œuvre diverses mesures au cours des dernières années, notamment pour assurer la motivation et la satisfaction du personnel, ceci au vu de la pression sur le marché du travail et la pénurie de personnel qualifié. Ainsi, des mesures ont été prises, par exemple en matière de flexibilisation des formes et du temps de travail, de l'ergonomie de l'environnement de travail, de la prévention des risques psychosociaux et de la psychologie d'urgence. Des moyens ont également été mis dans le renforcement de l'information ainsi que dans la formation et le perfectionnement du personnel. D'autres mesures ont concerné le renforcement des compétences de conduite.

Les axes de réflexion à mettre en place suite aux résultats de ce dernier sondage vont porter sur la maîtrise de la charge de travail et du stress. Des mesures visant à maintenir la bonne santé des collaborateurs et collaboratrices resteront nécessaires. Compte tenu de l'importance de la numérisation et des besoins communiqués par le personnel, il sera important de le sensibiliser et de développer



ses compétences dans la maîtrise des outils de numérisation et de l'intelligence artificielle.

Personnel enseignant

Le personnel enseignant participait pour la seconde fois à l'exercice de l'enquête de satisfaction. 60% des enseignants et enseignantes y ont répondu. De manière générale, les résultats sont stables puisque 82% du personnel enseignant est satisfait d'exercer cette profession. Pour 89% des répondants, le contenu de leur activité répond à leurs attentes et 81% sont motivés par leur métier. Ce deuxième sondage révèle par ailleurs que le personnel enseignant perçoit une augmentation de sa charge de travail puisque 85% des répondants estiment qu'elle est élevée, voire très élevée, contre 77% en 2019. Cette enquête démontre également que généralement (78%), le personnel enseignant se sent en bonne santé, mais 1/3 de l'effectif estime que sa santé peut se détériorer en raison de l'activité professionnelle. Les résultats du sondage mettent par ailleurs en évidence que 45% du personnel enseignant jugent son état de stress élevé, voire très élevé. Tous ces éléments touchent notamment à l'attractivité de la profession qui souffre de pénurie. Si le personnel enseignant en place opterait à nouveau pour la même profession (76%), seuls 52% la recommanderaient à son entourage.

A la suite du premier sondage réalisé en 2019, plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour un investissement de 30 millions de francs. Ces efforts importants portent notamment sur l'amélioration des conditions de travail. Ils visent à renforcer l'attractivité de la profession et à lutter ainsi contre la pénurie qui se développe. Mis en place à la rentrée 2024/2025, leurs effets n'ont pas encore pu être mesurés dans le cadre du sondage de 2024. Vu l'état de stress observé chez le personnel enseignant, les efforts devront toutefois être poursuivis et intensifiés dans les domaines de la prévention de la santé et de la formation continue. L'enquête de 2019 révélait par ailleurs que le personnel enseignant estimait que la population n'avait pas une bonne image de sa fonction, ce qu'a confirmé le sondage de 2024. Afin d'évaluer si la perception des enseignants se vérifie auprès du public, le département de l'économie et de la formation a mandaté la HEP-VS pour réaliser une enquête. Les premiers résultats de cette analyse montrent que les enseignants disposent d'une bonne image auprès de la population.

Personnes de contact

Pour le personnel de l'administration

Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie, 027 606 23 05

Gilbert Briand, chef du Service des ressources humaines, 027 606 27 55

Pour le personnel enseignant

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 05

Jean-Philippe Lonfat, chef du Service de l'enseignement, 027 606 42 05

Tanja Fux, cheffe du Service de la formation professionnelle, 027 606 42 55